

Compte rendu des CAP n°1 et 2 du 17/12/15 Mouvement complémentaire

Les élus A et B ont lu la déclaration liminaire suivante :

Madame la présidente,

Une fois encore, nous devons constater, à l'analyse des documents transmis pour cette CAPL, très tardivement pour certains, la faiblesse du mouvement.

Celui-ci ne permet pas de combler les nombreuses vacances constatées dans la majorité des postes et services.

Même par rapport au TAGERFIP, votre outil de référence en matière de suppression d'emplois, le département est en déficit. Ça donne une idée du caractère catastrophique de la situation réelle.

L'avenir n'est pas près de s'éclaircir au vu des derniers changements prévus :

- suppression du mouvement complémentaire pour les A et B*
- réduction du nombre de RAN, soit une mobilité géographique plus large*
- remise en cause du droit des agents à une affectation nationale affinée en réduisant le nombre de mission-structures de 12 à 5 pour les B*
- restriction du droit à mutation pour les premières affectations*

Dans le département, d'ici 15 jours, deux trésoreries vont baisser définitivement le rideau.

Avez-vous l'impression d'avoir amélioré la situation du département ?

En réalité, vous n'aurez fait que déplacer les problèmes et compliquer la vie des usagers.

Concernant les agents de ces postes, seules les règles de gestion actuelles les protègent encore.

C'est pourquoi, les agents de la DGFIP, avec leurs statuts particuliers nationaux, sont en plein dans le collimateur du PPCR, et du gouvernement qui rêve de développer des corps interministériels pour faciliter la mobilité forcée et de remettre en cause nos statuts.

La "simplification des règles de gestion statutaires" donne aux ministres la possibilité de ne plus définir que de simples "orientations nationales de gestion".

Qui peut croire que les "orientations" seront plus respectées que les règles qui, elles, s'imposent par définition, éventuellement devant un tribunal.

Tout concorde à augmenter le mal-être des agents des finances publiques : surcharge de travail, incertitude sur l'avenir, etc..Mal-être constaté à de nombreuses reprises lors des dernières réunions DUERP.

CAP 1 - Inspecteurs

Siégeaient pour la CGT : F. Bourgeois, M. Reynaud

Mouvement complémentaire

Un seul inspecteur arrive dans le département au 01/03/2016. D'origine GP, il sera affecté à la TP Cahors, sur le poste actuellement occupé par un inspecteur ALD. Ce dernier restera à mi-temps à la TP Cahors, le deuxième mi-temps à la paierie, et le troisième mi-temps (comme dirait Pagnol, ça dépend de la grosseur des tiers!!!) comme "réfèrent recouvrement des produits locaux". Poste qui n'existe pas mais qui a vocation à s'étoffer d'après la directrice.

Commentaires

L'affectation de l'inspecteur correspondant à son premier choix, nous avons voté pour. Nous sommes ensuite intervenus pour qu'un des agents ALD dont le profil correspond parfaitement soit affecté au PCRP, seul service du département qui demeure en sous-effectif de cadre A. La Direction a préféré conserver son armée mexicaine...

CAP 2 - Contrôleurs

Siégeaient pour la CGT : J. Caumon, C. Champagne, J-P. Combelles, F. Dougnac, C. Guillaumard, B. Jantal, R. Julliot-Veyrière.

Mouvement complémentaire

Au 01/03/16, 3 arrivées de contrôleurs sur la RAN de Cahors, et 1 sur la RAN de Figeac. La CAPL a également étudié 4 demandes de mutations internes et validé ce que nous qualifions de deux mutations forcées puisqu'engendrées par la fermeture des postes des agents concernés.

Sur les quatre demandes internes une seule a obtenu gain de cause.

Nous avons insisté pour satisfaire une demande supplémentaire, pourtant réalisable au vu des effectifs des deux postes impactés, mais la direction n'a pas voulu donner suite au souhait de ce collègue.

A l'issue de la CAPL :

Frédéric Bline est muté à Lalbenque

Cyrielle Prault va au CDIF

Céline Bernadac au SPF

Fabrice Laurent à la BCR.

Pas de changement pour les ALD, sauf pour Laurent Litha affecté à la TP Cahors à compter du 01/03/2016.

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

Christophe Champagne et Martial Deller, suite à la disparition des trésoreries de Montcuq et Limogne, sont affectés respectivement à Castelnau et Lalbenque.

Soulignons que c'est l'existence de garanties telles que le maintien sur la résidence, ainsi que l'ensemble des règles dites de gestion qui ont protégé nos collègues d'une affectation aléatoire, et qui constituent encore un obstacle aux suppressions et fusions de postes et services.

Mais face aux attaques incessantes que subissent nos statuts, on peut se demander pour combien de temps encore ?

Commentaires

Nous nous réjouissons bien évidemment pour les collègues qui ont obtenu satisfaction, mais du fait que certaines demandes restent en attente depuis de nombreuses années alors qu'elles auraient dû aboutir antérieurement, et que deux mutations sont imposées par des fermetures de trésoreries, nous avons voté contre ce mouvement.